

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA VALLEE DU CAROL

6. PLACE CAROLANE 66760 LATOUR DE CAROL

TEL: 04.68.04.06.73 * * FAX: 04.68.30.29.23

sivm-carol@wanadoo.fr

PORTE-PUYMORENS

PORTA

LATOUR DE CAROL

ENVEITG

Conseil Syndical du mercredi 21 Juillet 2016

Mairie de Porta

Présents : Porté-Puymorens: J. Sarda, P. Roboam

Porta: M.Hugon

Latour de Carol: A. Carréra

Enveitg: Ch.Torrent

Procuration: JF. Casamitjana à C. Torrent

Absents excusés : C. Houyau

Secrétariat: M.P. Casellas-Imbern

Comptabilité : J. Courtec

Ordre du jour: *1. Modification du règlement AEP-EU

*2. Approbation RPQS AEP et EU

*3. Terrain ancienne STEP de Porté-Puymorens

- *4. Décision modificative investissements
- *5. Reprise de la délibération sur l'entretien professionnel
- *6. Travaux du Pas de la Case-Porta
- *7. Election nouveau délégué de Porta
- *8. Questions diverses

Séance ouverte à 21H

Après quelques mots de bienvenue de la part du Président et du Maire de Porta, il est procédé à l'approbation du compte-rendu du dernier Conseil Syndical. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

Le Président propose au Conseil Syndical une modification de l'ordre du jour comme suit :

- *8. Nouvelle tarification
- *9. Délibération pour le SPANC
- *10. Questions diverses

1. Modification du règlement AEP-EU

La nouvelle réglementation applicable au 1^{er} Janvier 2016 stipule que les modalités de règlement des litiges doivent être intégrées au règlement AEP-EU par modification de l'article 6, dont acte.

2. Approbation du rapport pour la qualité des services AEP-EU

Le Président, après lecture du rapport, propose son approbation aux membres du Conseil Syndical.

- + rapport RPQS AEP : approuvé à l'unanimité
- + rapport RPQS EU : approuvé à l'unanimité

3. Terrain de l'ancienne STEP à Porté-Puymorens

Le vice-Président assure la Présidence pour cette proposition.

Le Président et le représentant de Porté-Puymorens ne participent pas au vote de la décision.

Le vice-Président, Christian Torrent fait part de la lettre que M.Ribot, Maire de Porté-Puymorens, a adressé au SIVM. La commune de Porté-Puymorens demande la rétrocession à son profit du terrain acquis par le SIVM en 1977 et sur lequel a été édifée la STEP, aujourd'hui condamnée. Le terrain sera rétrocédé à la commune de Porté-Puymorens en l'état actuel, cette dernière se chargera de la démolition du bâtiment.

La demande reçoit un avis favorable et unanime de la part des membres du Conseil Syndical.

4. Décision modificative investissements

M14 Une somme de 4.000€ est nécessaire pour l'achat des appareils de contrôle de débit et pression des poteaux à incendie installés sur les 4 communes du SIVM.

Cette somme sera prélevée sur le 2318 et transférée sur le 2158, opération 110.

La DM est approuvée à l'unanimité.

M49 Une somme de 28.150€ est prélevée sur le 2318 et transférée comme suit :

- + géolocalisation des tampons sur la RN20....1.850€ sur 2318 opération 550
- + chemin du Carol à Courbassil....complément 1.100€ sur 2318 opération 620
- + rue du Puymorens à Porta....complément 1.000€ sur 2318 opération 630
- + raccordement EU Courbassil....financement complet 3.000€ sur 2318 opération 660
- + travaux rue Saint-Roch à Latour....nouvelle opération 11.200€ sur 2318 opération 670
- + pose compteurs d'eau à Porté-Puymorens, prévisionnel....10.000€ sur 2318 opération 680

La DM est adoptée à l'unanimité.

5. Reprise de la délibération sur l'entretien professionnel

Une nouvelle délibération sur les modalités de l'entretien professionnel est votée, la précédente ayant été prise avant l'accord du Comité Technique. Vote à l'unanimité

6. Travaux du Pas de Case. Demande de Porta

Au sujet du raccordement des immeubles français du Pas de La Case à la STEP andorranne et des branchements AEP au réseau andorran, un accord de principe avec les responsables andorrans avait été conclu en juin 2016.

La municipalité de Porta demande que le SIVM assure la maîtrise de l'ouvrage (accord unanime).

Le Conseil Syndical autorise le Président à rechercher un maître d'œuvre pour les travaux AEP-EU du « Hameau de las Bailletas ».

Le projet devra être transmis aux autorités andorranes.

La demande de Porta est acceptée à l'unanimité.

7. Changement de délégué à la commune de Porta

Monsieur Clément Chevillon a été nommé délégué titulaire en remplacement de Madame Liliane Cabet-Rey, démissionnaire pour raisons familiales au cours du Conseil Municipal réuni le 11/06/2016 à Porta.

A la demande du Président du SIVM, cette nomination est entérinée par le Conseil Syndical, à l'unanimité.

Monsieur Chevillon sera délégué suppléant à la commission d'appel d'offres.

8. Nouvelle tarification

Le Conseil Syndical décide à l'unanimité de modifier les tarifs comme suit :

+ la prime fixe passe de 144.30€TTC/an à 144.60€TTC/an

+ le m3 d'eau passe de 0.91€ à 0.92€

9. Délibération pour le rapport d'activité de la SPANC

Le rapport d'activité de la SPANC est adopté à l'unanimité

10. Questions diverses

Informations : *mise en séparatif du réseau EU à Porta, rue du Puymorens, aucune subvention de la part de l'Agence de l'Eau

* réhabilitation du réseau AEP rue du Puymorens à Porta, réhabilitation du réseau AEP au hameau de Courbassil, aucune subvention de la part de l'Agence de l'Eau

* le problème de la renégociation de l'emprunt au Crédit Agricole et celui des prélèvements illégaux d'eau sur les bornes à incendie sont abordés.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Séance levée à 22H40